



DÉCHETS

# Collecte des fusées de détresse périmées par les services de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo



*Les 6, 12 et 13 avril, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, consciente de l'importance de son rôle sur un territoire maritime, met de nouveau en place des opérations de collecte des feux de détresse périmés en partenariat avec les gestionnaires de ports de plaisance.*

*Publié le 11 avril 2024*

Les feux de détresse font partie du matériel de sécurité à emporter lors des navigations de loisir ou professionnelle car ils peuvent sauver la vie des équipages. En navigation côtière, semi-hauturière et hauturière, il est obligatoire de disposer de 3 feux à main rouges, aux normes SOLAS. Seuls les navires naviguant à moins de 2 milles d'un abri peuvent s'en passer. Ces feux ont en général une durée de vie de 3 ou 4 ans. Lorsqu'ils sont périmés, leur stockage ou leur destruction sont dangereux et interdits (risque fréquent d'incendie). Pour des raisons de sécurité, leur dépôt est également strictement interdit dans les déchèteries du territoire.

C'est pourquoi, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, les services l'Agglo organisent une collecte exceptionnelle pour que chacun puisse venir déposer gratuitement ses feux à mains, fumigènes et fusées parachutes dans les 5 ports du territoire : **Piriac-sur-Mer, Le Croisic, Camoël, La Turballe et La Baule-Le Pouliguen**. Ces déchets potentiellement dangereux sont ensuite transportés vers un site de traitement agréé pour être détruits. Ainsi, depuis 2018, ce sont près de 17 500 unités, soit plus de 5 500 kilos, de fusées qui n'ont pas pollué ni causé d'accident.

**Samedi 6 avril** : 9h00-12h00 PIRIAC-SUR-MER et 14h00-17h00 LA BAULE-LE POULIGUEN

**Vendredi 12 avril** : 14h00-17h00 ARZAL (Côté Camoël)

**Samedi 13 avril** : 9h00-12h00 LE CROISIC et 14h00-17h00 LA TURBALLE

**A noter** : ce service gratuit est exclusivement réservé aux particuliers.

**Contact** : Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets : 02.51.76.96.16



## CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80